

Compte de résultat consolidé

K€		2022 (18 mois)
Chiffre d'affaires	11	140 320
Autres produits d'exploitation	12	5 516
Produits d'exploitation		145 836
Achats consommés	13	(46 191)
Charges externes	14	(33 945)
Impôts et taxes	15	(1 736)
Charges de personnel	16	(50 825)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17	(7 249)
Charges d'exploitation		(139 945)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort des écarts d'acquisition		5 891
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(16 256)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort des écarts d'acquisition		(10 365)
Produits financiers	18	257
Charges financières	19	(14 453)
Résultat financier		(14 196)
Produits exceptionnels	20	544
Charges exceptionnelles	21	(939)
Résultat exceptionnel		(395)
Charges d'impôts	22	(1 536)
Résultat net des entreprises intégrées		(26 492)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(26 492)
Intérêts minoritaires		
Résultat net (part du groupe)		(26 492)

CERTIFIE CONFORME

HESTIA INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 862 399 euros

Siège social : 4, Rue des Rouges Gorges

86580 Vouneuil sous Biard

901 001 719 RCS Poitiers

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

I. RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

1.1. Présentation

Au cours de ce premier exercice, d'une durée exceptionnelle de 18 mois (la société ayant été créée le 25 juin 2021), la société a développé ses activités de tête de groupe dédiée aux opérations de haut de bilan et de financement.

1.2. Règles et méthodes comptables

Ces comptes ont été établis selon le référentiel comptable applicable en France en conformité avec le Règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différentes règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels 2022.

1.3. Exposé des principaux faits marquants

1.3.1. En matière de recherche et de développement :

Au cours de l'exercice écoulé, la société n'a eu aucune activité particulière en matière de recherches et développements eu égard à son activité de holding consistant en la gestion de ses filiales.

1.3.2. En matière d'investissement :

Notre société ayant une activité de holding, nos investissements sont constitués de prises de participations dans les conditions rappelées ci-après.

1.3.3. Sur l'activité de la société :

Par application des dispositions de l'article L233-6 du code de commerce, nous vous précisons que la société a, au cours de ce premier exercice 2022, après reconfiguration de son actionnariat, pris le contrôle le 28 septembre 2021 de la société Financière Life, société par actions simplifiée au capital de 39 621 442 euros, dont le siège est situé 1, rue Favart à Paris (75002), ladite société immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 830 918 736 RCS Paris. Cette société a une activité de holding et de gestion de ses filiales spécialisées dans les interventions après sinistre.

Cette société est détenue à 100 % par notre société.

Préalablement à cette prise de contrôle, le capital a été porté de 0,01 euros à la constitution, à un montant de 731 453,45 euros par émissions d'actions ordinaires et d'actions de préférence (ADP A et ADP R. Il s'établit aujourd'hui à un montant de 862 399 euros.

En outre, la société Hestia Invest a mis en place, au sein du Groupe Résiliants dont elle est désormais la holding, un périmètre intégré dont elle constitue la société tête de Groupe pour l'exercice 2022.

Le niveau d'activité et les résultats de la société restent par ailleurs liés aux perspectives de ses filiales telles qu'exposées ci-après.

1.4. Principaux chiffres clés de l'exercice clos le 31 décembre 2022

1.4.1. Principaux chiffres du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Au cours de ce premier exercice d'une durée de 18 mois, la société a réalisé un chiffre d'affaires -hors taxes- d'un montant de 1 491 239 euros.

Notre résultat d'exploitation fait ressortir un bénéfice de 4 424 euros, après dotations aux amortissements pour un montant de 10 874 euros.

En raison d'un résultat financier négatif de (12 827 233) euros, notre résultat courant avant impôts se traduit par une perte de (12 822 809) euros.

Du fait d'un résultat exceptionnel négatif de (914 439) euros, et après constatation d'un crédit d'impôt sur les bénéfices de 1 650 284 euros, produit d'intégration fiscale, le résultat de l'exercice ressort à (12 086 963,50) euros de perte.

1.4.2. Structure du bilan

L'actif immobilisé de la société est constitué des participations financières qui n'ont pas donné lieu à impairment pour 182 M€.

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2022 à 75 M€, dont un résultat net de (12) M€.

1.5. Activité de la société sur les premiers mois de l'exercice écoulé

Sur le premier semestre de l'année 2023, la société a accompagné sa filiale, FINANCIERE LIFE, dans sa prise de participation au capital de la SARL TISSOT, réalisée le 30 mai 2023.

1.6. Participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du code de commerce, nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice écoulé la participation des salariés au capital social au sens de ce texte, est égale à zéro.

II. AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément à la loi et à nos statuts, il est proposé à l'assemblée d'affecter la perte de l'exercice 2022, soit la somme de 12 086 963,50 euros, au poste « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

III. PRISES DE PARTICIPATIONS ET ACTIVITE DES FILIALES

Conformément aux dispositions de l'article L233-6 alinéa 1 du code de commerce, et comme indiqué ci-avant, nous vous rappelons que la société a pris, au cours de l'exercice 2022, le contrôle du groupe « Résiliants » par sa prise de participation au capital de société Financière Life, société par actions simplifiée au capital de 39 621 442 euros, dont le siège est situé 1, rue Favart à Paris (75002), ladite société immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 830 918 736 RCS Paris. La société Financière Life a une activité de holding et de gestion de ses filiales et sous-filiales spécialisées dans l'intervention après sinistre.

Par application des dispositions de l'article L233-6 alinéa 2 du code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de l'activité et des résultats de nos sociétés filiales et sous-filiales au 31 décembre 2022.

A titre liminaire, nous précisons que le commentaire sur le début d'exercice sera identique pour chacune de nos filiales et sous-filiales, et plus généralement pour le Groupe, à savoir que l'exercice écoulé a été marqué par la croissance organique du Groupe Résiliants, avec l'intégration dans le groupe de 7 nouvelles filiales.

3.1 Résultats de la société Financière Life

❖ *En matière de recherche et de développement :*

Il n'y a aucune activité particulière dans ce domaine eu égard à l'activité de holding de cette société.

❖ *En matière d'investissement :*

Les investissements réalisés par la société Financière Life au cours de l'exercice 2022 sont liés à ses prises de participations dans le capital de nouvelles filiales.

La société Financière Life a ainsi pris, à la fin du premier trimestre 2022, deux nouvelles participations dans le capital des sociétés PRCC et L2M, sociétés dont le siège social est situé Cheminement des Fossettes à Méré (78490) et ayant pour activité :

- Pour PRCC, l'activité d'entreprise générale du bâtiment spécialisée en reprise en sous-œuvre et travaux de reprise de fondation ;
- Pour L2M, l'activité de location de matériel et de tous véhicules sans chauffeur.

La société Financière Life a également pris, à la fin de l'année 2022, deux nouvelles participations dans le capital des sociétés CTSA Normandie Formation Propreté et CTSA Sinistres, cette dernière détenant par ailleurs l'intégralité du capital des trois sociétés suivantes :

- CTSA Sinistres Embellissements,
- REAS CTSA Sinistres,
- CTSA Sinistres Maine Anjou.

Ce sous-groupe CTSA exploite ses activités d'intervention après sinistres dans le secteur de Grandville, dans le département de la Manche.

❖ *Sur les premiers mois de l'exercice en cours*

Sur les premiers mois de l'exercice 2023, notre filiale a pris une participation dans une nouvelle filiale, la SARL TISSOT (RSC Poitiers 803268432), société spécialisée dans les travaux de gros œuvre dans le secteur de Poitiers.

La société Financière Life a en outre poursuivi ses activités liées à la gestion et l'animation de ses participations.

L'activité de Financière Life est ainsi demeurée liée à celle de ses filiales, que nous vous relatons ci-après.

3.2 Résultats du sous-groupe Vitale Assistance, sous-filiale détenue à 100% par Financière Life, et de ses filiales :

Commentaires généraux sur les sociétés composant le sous-groupe Vitale Assistance :

❖ *En matière de recherche et de développement :*

Il n'y a aucune activité particulière dans ce domaine dans toutes les filiales opérationnelles du sous-groupe Vitale Assistance.

❖ *En matière d'investissement :*

Il n'y a aucune activité particulière dans ce domaine dans toutes les filiales opérationnelles du sous-groupe Vitale Assistance en dehors des investissements récurrents liés au renouvellement des actifs des sociétés.

❖ *Sur l'activité au titre de l'exercice écoulé*

Le commentaire sur l'activité du sous-groupe Vitale Assistance est général pour toutes les filiales composant ce groupe. Si des événements particuliers sont venus marquer, pour l'exercice 2022, une filiale en particulier, nous vous en ferons part dans le paragraphe qui lui est consacré.

Ainsi, globalement, l'exercice 2022 est marqué, pour les sociétés du sous-groupe Vitale Assistance, par la réorganisation des structures juridiques qui a fait suite aux opérations d'apports de branches d'activités intervenues en toute fin d'exercice 2021. Ces apports de branches d'activités ont été réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développements des synergies entre les filiales Vitale Assistance et les filiales Groupe 3ID.

Les résultats de l'exercice 2022 des sociétés du sous-groupe Vitale Assistance sont également globalement marqués par l'impact de la hausse du coût des matières premières et la hausse des coûts salariaux.

❖ *Sur les premiers mois de l'exercice en cours*

Sur les premiers mois de l'exercice 2023, l'activité est globalement satisfaisante et les résultats conformes à nos prévisions.

3.2.1 Vitale Assistance

❖ *Sur l'activité :*

Au cours de l'exercice écoulé, notre filiale enregistre un chiffre d'affaires de 3 416 893 euros, contre 3 826 490 euros pour l'exercice précédent. L'exercice 2022 se solde par un résultat de 1 249 881 euros contre 1 898 713 euros pour l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice écoulé, la société Vitale Assistance a poursuivi ses activités liées à la gestion et l'animation de ses participations.

L'activité de Vitale Assistance est ainsi demeurée liée à celle de ses filiales, que nous vous relatons ci-après.

❖ *Activité sur les premiers mois de l'exercice en cours et perspectives*

Le niveau d'activité et les résultats de notre filiale restent liés aux perspectives des sous-filiales .

3.2.2 Aquitaine Assistance

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 3 659 098 euros contre 4 053 032 euros sur l'exercice précédent. L'exercice 2022 se solde par une perte de (354 191) euros contre 151 698 euros de bénéfice pour l'exercice précédent.

3.2.3 Assistance Ile de France

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 2 035 566 euros contre 1 900 604 euros sur l'exercice précédent. L'exercice 2022 se solde par une perte de (76 997) euros contre une perte de (70 351) euros pour l'exercice précédent.

En outre, bien que la société Assistance Ile de France présente à la clôture de l'exercice un montant de capitaux propres inférieur à la moitié du capital, elle est capable de faire face à l'ensemble de ses engagements et bénéficie du soutien du Groupe.

3.2.4 Assistance Languedoc Roussillon

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 4 346 598 euros, contre 4 102 539 euros sur l'exercice précédent. L'exercice 2022 se solde par un résultat de 353 598 euros contre 323 818 euros pour l'exercice précédent.

3.2.5 Assistance Rhône-Alpes

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 2 707 778 euros contre 2 759 527 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat en perte de (95 538) euros contre 28 605 euros de bénéfice pour l'exercice précédent.

3.2.6 Assistance Risque Majeur

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 2 467 462 euros contre 2 202 278 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat de 308 427 euros contre 171 311 euros pour l'exercice précédent.

3.2.7 Assistance Val de Loire

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 1 677 075 euros contre 2 102 478 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat en perte de (214 351) euros contre une perte de (212 452) euros pour l'exercice précédent.

En outre, bien que la société Assistance Val de Loire présente à la clôture de l'exercice un montant de capitaux propres inférieur à la moitié du capital, elle est capable de faire face à l'ensemble de ses engagements et bénéficie du soutien du Groupe.

3.2.8 Auvergne Assistance

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 4 183 850 euros contre 4 117 650 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat de 371 783 euros contre 494 634 euros pour l'exercice précédent.

3.2.9 Auvergne Assistance Désamiantage

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 0 euros, étant précisé qu'elle n'avait pas réalisé de chiffre d'affaires non plus sur 2021. Elle enregistre sur l'exercice 2022 un résultat en perte de (6 254) euros après un exercice 2021 en perte de (7 503) euros.

3.2.10 Bretagne Assistance

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires 4 862 025 euros contre 4 118 981 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat de 314 647 euros contre 200 513 euros pour l'exercice précédent.

3.2.11 Centre Loire Assistance

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 2 559 725 euros contre 2 356 097 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat en perte de (75 116) euros contre 50 487 euros de bénéfice pour l'exercice précédent.

3.2.12 Haute Normandie Assistance

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de de 264 063 euros contre 465 585 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat en perte de (114 042) euros contre une perte de (70 731) euros pour l'exercice précédent.

En outre, bien que la société Haute Normandie Assistance présente à la clôture de l'exercice un montant de capitaux propres inférieur à la moitié du capital, elle est capable de faire face à l'ensemble de ses engagements et bénéficie du soutien du Groupe.

3.2.13 Home Life

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires d'un montant de 4 737 701 euros contre 3 995 419 euros l'exercice précédent, et clôture l'exercice avec un résultat en perte de (101 328) euros contre (125 374) euros de perte pour l'exercice précédent.

En outre, bien que la société Home Life présente à la clôture de l'exercice un montant de capitaux propres inférieur à la moitié du capital, elle est capable de faire face à l'ensemble de ses engagements et bénéficie du soutien du Groupe.

3.2.14 Limousin Assistance

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 3 000 724 euros contre 2 381 396 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat de 3 412 euros contre 61 048 euros pour l'exercice précédent.

3.2.15 Midi Pyrénées Assistance

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 5 078 287 euros contre 4 880 886 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat de 268 468 euros contre un résultat de 243 670 pour l'exercice précédent.

3.2.16 Normandie Maine Assistance

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 893 831 euros contre 1 000 577 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par une perte de (131 436) euros contre de (67 106) euros pour l'exercice précédent.

En outre, bien que la société Normandie Maine Assistance présente à la clôture de l'exercice un montant de capitaux propres inférieur à la moitié du capital, elle est capable de faire face à l'ensemble de ses engagements et bénéficie du soutien du Groupe.

3.2.17 Pays Basque Assistance

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 6 148 204 euros contre 4 860 571 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat de 78 239 euros contre un résultat de 219 082 euros pour l'exercice précédent.

3.2.18 Pays de Loire Assistance

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 3 421 252 euros contre 3 086 001 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par une perte de (288 427) euros contre une perte de (127 093) euros pour l'exercice précédent.

3.2.19 Poitou-Charentes Assistance

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 3 013 072 euros contre 3 044 458 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat de 321 837 euros contre 388 382 euros pour l'exercice précédent.

3.2.20 Poitou-Charentes Bâtiment

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 1 950 967 euros contre 1 943 988 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat en perte de (160 295) euros contre une perte de (106 615) euros pour l'exercice précédent.

3.2.21 Sud-Ouest Assistance

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 3 266 298 euros contre 3 476 342 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat de 240 413 euros contre 352 386 euros pour l'exercice précédent.

3.2.22 VA Développement

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 2 180 672 euros contre 2 026 587 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par une perte de (2 201) euros contre 110 782 euros de bénéfice pour l'exercice précédent.

3.2.23 Vendée Assistance

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 1 293 701 euros contre 1 145 971 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat de 129 602 euros contre 181 796 euros pour l'exercice précédent.

3.2.24 Vet 9

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 196 895 euros contre 218 926 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par une perte de (14 777) euros contre 5 931 euros de bénéfice pour l'exercice précédent.

3.3 Résultats du sous-groupe 3ID :

Commentaires généraux sur les sociétés composant le sous-groupe 3ID :

❖ En matière de recherche et de développement :

Il n'y a aucune activité particulière dans ce domaine dans toutes les filiales opérationnelles du sous-groupe 3ID.

❖ En matière d'investissement :

Il n'y a aucune activité particulière dans ce domaine dans toutes les filiales opérationnelles du sous-groupe 3ID en dehors des investissements récurrents liés au renouvellement des actifs des sociétés.

❖ Sur l'activité au titre de l'exercice écoulé

Le commentaire sur l'activité du sous-groupe 3ID est général pour toutes les filiales composant ce groupe. Si des événements particuliers sont venus marquer l'exercice 2022 pour une filiale en particulier, nous vous en ferons part dans le paragraphe qui lui est consacré.

Ainsi, globalement, l'exercice 2022 est marqué, s'agissant des sociétés 3ID et 3ID Rénovation, par la réorganisation des structures juridiques qui a fait suite aux opérations d'apports de branches

d'activités intervenues en toute fin d'exercice 2021. Ces apports de branches d'activités ont été réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développements des synergies entre les filiales Vitale Assistance et les filiales Groupe 3ID.

Les résultats de l'exercice 2022 sont également marqués par l'impact de la hausse du coût des matières premières et la hausse des coûts salariaux.

❖ *Sur les premiers mois de l'exercice en cours*

Sur les premiers mois de l'exercice 2023, l'activité est globalement satisfaisante et les résultats conformes à nos prévisions.

3.3.1 Groupe 3ID

❖ *En matière d'investissement :*

Notre sous-filiale ayant une activité de holding, ses investissements sont constitués des prises de participations.

La société a ainsi, au cours de l'exercice écoulé, constitué les sociétés Assistance Bourgogne et Assistance Côte d'Azur, société par actions simplifiée dont le siège est situé Quartier Les plaines, rue de Mordecet à Saint-Marcel-Lès-Valence (26320) dont elle détenait 100% du capital à la constitution.

Ces sociétés ont pour objet l'intervention après sinistres, incendie, dégâts des eaux, vandalisme, pollution et risques divers.

❖ *Sur l'activité :*

Au cours de l'exercice écoulé, notre sous-filiale enregistre sur l'exercice clos un chiffre d'affaires de 1 001 976 euros contre 1 300 610 euros pour l'exercice précédent. L'exercice 2022 se solde par un résultat de 477 747 euros contre 4 102 247 euros pour l'exercice précédent.

❖ *Activité sur les premiers mois de l'exercice en cours et perspectives*

Il convient de se référer au paragraphe en tête du point 3.3.

Le niveau d'activité et les résultats de notre filiale restant liés aux perspectives des sous-filiales telles qu'exposées ci-après.

3.3.2 3ID

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 3 929 688 euros contre 11 900 749 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat en perte de (871 204) euros contre 739 248 euros de bénéfice pour l'exercice précédent.

Des apports de branches d'activités ont été réalisés par la société 3ID au cours de l'exercice 2021 dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développements des synergies entre les filiales Vitale

Assistance et les filiales Groupe 3ID. Ces apports ont abouti à un transfert de chiffre d'affaires entre la société 3ID et les sociétés bénéficiaires des apports.

Les montants de CA et de résultats de 2022 par rapport à 2021 sont donc à mettre en perspective avec les apports de branches d'activité ainsi réalisés.

3.3.3 3ID Rénovation

La société enregistre, sur l'exercice écoulé, un chiffre d'affaires de 1 718 400 euros contre 12 293 632 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat en perte de (327 506) euros contre 548 612 euros de bénéfice pour l'exercice précédent.

Des apports de branches d'activités ont été réalisés par la société 3ID Rénovation au cours de l'exercice 2021 dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développements des synergies entre les filiales Vitale Assistance et les filiales Groupe 3ID. Ces apports ont abouti à un transfert de chiffre d'affaires entre la société 3ID Rénovation et les sociétés bénéficiaires des apports.

Les montants de CA et de résultats de 2022 par rapport à 2021 sont donc à mettre en perspective avec les apports de branches d'activité ainsi réalisés.

3.3.4 3ID Désamiantage

Au cours de ce deuxième exercice écoulé, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 328 543 euros, contre 0 euros pour l'exercice 2021. Ce deuxième exercice se solde par ailleurs par une perte de (97 718) euros contre une perte de (3 078) euros pour l'exercice précédent.

En outre, bien que la société 3ID Désamiantage présente à la clôture de l'exercice un montant de capitaux propres inférieur à la moitié du capital, elle est capable de faire face à l'ensemble de ses engagements et bénéficie du soutien du Groupe. Il a donc été décidé, nonobstant la perte constatée, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société 3ID Désamiantage.

3.3.5 3ID Nord

Au cours de ce deuxième exercice, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 2 452 781 euros contre 1 500 777 euros pour l'exercice précédent. Ce deuxième exercice se solde par ailleurs par un résultat de 400 160 euros contre 51 173 euros pour l'exercice précédent.

3.3.6 Assistance Savoie

Au cours de ce deuxième exercice, la société a démarré ses activités et a réalisé un chiffre d'affaires de 2 204 654 euros contre 0 euro pour l'exercice précédent. Ce deuxième exercice se solde par ailleurs par une perte de (72 306) euros contre une perte de (231) euros pour l'exercice précédent.

3.3.7 Assistance Isère

Au cours de ce deuxième exercice, la société a démarré ses activités et a réalisé un chiffre d'affaires de 310 957 euros contre 0 euro pour l'exercice précédent. Ce deuxième exercice se solde par ailleurs par une perte de (20 727) euros contre une perte de (231) euros pour l'exercice précédent.

3.3.8 Assistance Drôme Ardèche Vaucluse

Au cours de ce deuxième exercice la société a démarré ses activités et a réalisé un chiffre d'affaires de 7 212 255 euros contre 0 euro pour l'exercice précédent. Ce deuxième exercice se solde par ailleurs par un bénéfice de 1 086 762 euros contre (231) euros de perte pour l'exercice précédent.

3.3.9 Assistance Provence Alpes

Au cours de l'exercice écoulé, la société a démarré ses activités et a réalisé un chiffre d'affaires de 5 324 352 euros contre 0 euro pour l'exercice précédent. Ce deuxième exercice se solde par ailleurs par un bénéfice de 470 245 euros contre une perte de (231) euros pour l'exercice précédent.

3.3.10 Assistance Bourgogne.

Cette société, immatriculée le 3 janvier 2022, a démarré ses activités et a réalisé un chiffre d'affaires de 480 125 euros au 31 décembre 2022. Ce premier exercice se solde par ailleurs par une perte de (210 667) euros.

La société Assistance Bourgogne a par ailleurs rejoint, à effet de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023, le périmètre intégré dont la société tête de Groupe pour l'exercice 2023 est la société Hestia Invest.

3.3.11 Assistance Côte d'Azur.

Cette société, immatriculée le 3 janvier 2022, a démarré ses activités et a réalisé un chiffre d'affaires de 3 543 174 euros au 31 décembre 2022. Ce premier exercice se solde par ailleurs par un bénéfice de 313 400 euros.

La société Assistance Côte d'Azur a par ailleurs rejoint, à effet de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023, le périmètre intégré dont la société tête de Groupe pour l'exercice 2023 est la société Hestia Invest.

3.4 Résultats du « sous-groupe Nüwa », étant précisé que toutes les filiales sont détenues à 100% par la société Financière Life

Commentaires généraux sur les sociétés composant le « sous-groupe Nüwa » :

❖ *En matière de recherche et de développement :*

Il n'y a aucune activité particulière dans ce domaine dans toutes les filiales opérationnelles du sous-groupe Nüwa .

❖ *En matière d'investissement :*

Il n'y a aucune activité particulière dans ce domaine dans toutes les filiales opérationnelles du sous-groupe Nüwa en dehors des investissements récurrents liés au renouvellement des actifs des sociétés.

❖ *Sur l'activité au titre de l'exercice écoulé*

Le commentaire sur l'activité du sous-groupe Nüwa est général pour toutes les filiales composant ce groupe. Si des événements particuliers sont venus marquer, pour l'exercice 2022, une filiale en particulier, nous vous en ferons part dans le paragraphe qui lui est consacré.

Ainsi, globalement, l'exercice 2022 a été, en termes d'activité et de résultats, globalement satisfaisant s'agissant des sociétés du sous-groupe Nüwa.

❖ *Sur les premiers mois de l'exercice en cours*

Sur les premiers mois de l'exercice 2023, le niveau d'activité reste en ligne avec l'exercice précédent et les résultats sont conformes à nos prévisions.

3.4.1 Nüwa Environnement

❖ *Sur l'activité de la société :*

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 1 487 244 euros contre 1 260 972 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un bénéfice de 4 799 euros contre une perte de (65 417) euros pour l'exercice précédent.

Enfin, bien que la société Nüwa Environnement présente à la clôture de l'exercice un montant de capitaux propres inférieur à la moitié du capital, elle est capable de faire face à l'ensemble de ses engagements et bénéficie du soutien du Groupe.

3.1.1 Alsace Intervention

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 3 592 385 euros contre 3 758 613 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un résultat de 71 549 euros contre 364 912 euros pour l'exercice précédent.

3.1.2 Alsace Rénovation

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 6 189 093 euros contre 5 789 238 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par une perte de (8 285) euros contre 97 301 euros de bénéfice pour l'exercice précédent.

3.1.3 Lorraine Intervention

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 2 497 438 euros contre 2 708 156 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un bénéfice de 19 639 contre une perte de (9 851) euros pour l'exercice précédent.

3.1.4 Masterclean Intervention

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 2 675 116 euros contre 2 229 654 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un bénéfice de 69 616 euros contre un bénéfice de 195 477 euros pour l'exercice précédent.

3.1.5 France Service Intervention

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 322 822 euros contre 609 354 euros sur l'exercice précédent. Son exercice 2022 se solde par un bénéfice de 154 274 euros contre 360 914 euros pour l'exercice précédent.

3.4.2 JDC Intervention

La société enregistre sur l'exercice écoulé, un chiffre d'affaires de 2 095 126 euros contre 1 297 903 euros pour l'exercice précédent d'une durée exceptionnelle de 6 mois. L'exercice se solde par un bénéfice de 94 158 euros contre 228 580 euros pour l'exercice précédent.

3.4.3 JDC Rénovation

La société enregistre sur l'exercice écoulé, un chiffre d'affaires de 1 973 507 euros contre 698 262 euros pour l'exercice précédent d'une durée exceptionnelle de 6 mois. L'exercice se solde par un bénéfice de 20 096 euros contre 60 210 euros pour l'exercice précédent.

3.4.4 Normandie Embellissement

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 1 105 170 euros contre 334 444 euros pour l'exercice précédent d'une durée exceptionnelle de 6 mois. L'exercice se solde par un bénéfice de 30 986 euros contre 24 088 euros pour l'exercice précédent.

3.4.5 Normandie Intervention

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 901 440 euros contre 381 266 euros pour l'exercice précédent d'une durée exceptionnelle de 6 mois. L'exercice se solde par un bénéfice de 48 473 euros contre 53 509 euros pour l'exercice précédent.

3.5 Résultats du « sous-groupe PRCC », étant précisé que toutes les filiales sont détenues à 100% par la société Financière Life

Commentaires généraux sur les sociétés composant le « sous-groupe PRCC » :

❖ En matière de recherche et de développement :

Il n'y a aucune activité particulière dans ce domaine dans toutes les filiales opérationnelles du sous-groupe PRCC .

❖ En matière d'investissement :

Il n'y a aucune activité particulière dans ce domaine dans toutes les filiales opérationnelles du sous-groupe PRCC en dehors des investissements récurrents liés au renouvellement des actifs des sociétés.

❖ Sur l'activité au titre de l'exercice écoulé

Le commentaire sur l'activité du sous-groupe PRCC est général pour toutes les filiales composant ce groupe. Si des événements particuliers sont venus marquer, pour l'exercice 2022, une filiale en particulier, nous vous en ferons part dans le paragraphe qui lui est consacré.

Ainsi, globalement, les sociétés du sous-groupe PRCC ont connu un exercice 2022 marqué par la prise de contrôle du capital, en toute fin de premier trimestre 2022, des sociétés PRCC et L2M composant au sein du groupe Résiliens le «sous-groupe PRCC » par la société FINANCIERE LIFE et l'intégration de ces sociétés dans le Groupe Résiliens.

La société L2M a, à cette occasion, adopté la forme sociale SAS.

En outre, les sociétés PRCC et L2M ont rejoint, à effet de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023, le périmètre intégré dont la société tête de Groupe pour l'exercice 2023 est la société Hestia Invest.

En termes d'activité, l'exercice 2022 est satisfaisant avec un chiffre d'affaires et des résultats en hausse.

❖ Sur les premiers mois de l'exercice en cours

Sur les premiers mois de l'exercice 2023, l'activité demeure globalement bonne et les résultats sont en ligne avec ceux de l'exercice précédent.

3.5.1 PRCC

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 4 500 942 euros contre 3 633 622 euros pour l'exercice précédent. L'exercice écoulé se solde par un bénéfice de 570 165 euros contre 457 217 euros pour l'exercice précédent.

3.1.1 L2M

La société enregistre sur l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 214 861 euros contre 208 343 euros pour l'exercice précédent. L'exercice écoulé se solde par un bénéfice de 100 458 euros contre 83 074 euros pour l'exercice précédent.

3.6 Résultats du « sous-groupe CTSA », étant précisé que toutes les filiales sont détenues directement ou indirectement à 100% par la société Financière Life

Commentaires généraux sur les sociétés composant le « sous-groupe CTSA » :

A titre liminaire, il est rappelé que la société Financière Life détient:

- directement 100% du capital des sociétés Normandie Formation Propreté et CTSA Sinistres,
- indirectement, par l'intermédiaire de la société CTSA Sinistres, 100% du capital des sociétés CTSA Sinistres Embellissements, REAS CTSA Sinistres et CTSA Sinistres Maine Anjou.

❖ En matière de recherche et de développement :

Il n'y a aucune activité particulière dans ce domaine dans toutes les filiales opérationnelles du sous-groupe CTSA .

❖ En matière d'investissement :

Il n'y a aucune activité particulière dans ce domaine dans toutes les filiales opérationnelles du sous-groupe CTSA en dehors des investissements récurrents liés au renouvellement des actifs des sociétés.

❖ Sur l'activité au titre de l'exercice écoulé

Le commentaire sur l'activité du sous-groupe CTSA est général pour toutes les filiales composant ce groupe. Si des événements particuliers sont venus marquer, pour l'exercice 2022, une filiale en particulier, nous vous en ferons part dans le paragraphe qui lui est consacré.

Ainsi, globalement, les sociétés du sous-groupe CTSA ont connu un exercice 2022 marqué par la prise de contrôle du capital, en toute fin de d'exercice, des sociétés composant au sein du groupe Résiliants le « sous-groupe CTSA » par la société FINANCIERE LIFE et l'intégration de ces sociétés dans le Groupe Résiliants.

Les sociétés ont, à l'occasion de leur intégration dans le groupe Résiliens, modifié leur date de clôture, cette dernière étant précédemment fixée au 30 septembre de chaque année. Ainsi, les sociétés du « sous-groupe CTSA » ont clôturé un exercice au 30 septembre 2022, et un nouvel exercice d'une durée exceptionnelle de 3 mois le 31 décembre 2022. Les montants au titre du dernier exercice clos ci-après exposés dans le rapport d'activité de chacune des sociétés composant le « sous-groupe CTSA » ne sont, par conséquent, pas représentatifs de l'activité de ces sociétés.

En outre, les sociétés du sous-groupe CTSA ont rejoint, à effet de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023, le périmètre intégré dont la société tête de Groupe pour l'exercice 2023 est la société Hestia Invest.

❖ *Sur les premiers mois de l'exercice en cours*

Sur les premiers mois de l'exercice 2023, le niveau d'activité est satisfaisant et les résultats conformes aux prévisions.

3.6.1 NORMANDIE FORMATION PROPTE

La société enregistre sur l'exercice écoulé, d'une durée exceptionnelle de 3 mois, un chiffre d'affaires de 34 837 euros contre 145 631 euros pour l'exercice précédent. L'exercice écoulé se solde par un bénéfice de 9 euros contre une perte de (43) euros pour l'exercice précédent (étant précisé sur l'exercice clos le 30 septembre 2021, le chiffre d'affaires s'établissait à 88 432 euros avec un résultat en perte de (8 681) euros).

3.6.2 CTSA SINISTRES

La société enregistre sur l'exercice écoulé, d'une durée exceptionnelle de 3 mois, un chiffre d'affaires de 682 946 euros contre 4 744 257 euros pour l'exercice précédent. L'exercice écoulé se solde par un bénéfice de 22 560 euros contre un bénéfice de 246 250 euros pour l'exercice précédent (étant précisé sur l'exercice clos le 30 septembre 2021, le chiffre d'affaires s'établissait à 4 754 396 euros avec un résultat 284 331 euros).

3.6.3 CTSA SINISTRES EMBELLISSEMENTS

La société enregistre sur l'exercice écoulé, d'une durée exceptionnelle de 3 mois, un chiffre d'affaires de 367 959 euros contre 1 485 004 euros pour l'exercice précédent. L'exercice écoulé se solde par un bénéfice de 18 616 euros contre un bénéfice de 169 085 euros pour l'exercice précédent (étant précisé sur l'exercice clos le 30 septembre 2021, le chiffre d'affaires s'établissait à 1 470 032 euros avec un résultat de 154 983 euros).

3.6.4 REAS CTSA SINISTRES

La société enregistre sur l'exercice écoulé, d'une durée exceptionnelle de 3 mois, un chiffre d'affaires de 94 365 euros contre 431 780 euros pour l'exercice précédent. L'exercice écoulé se solde par une perte de (4 499) euros contre un bénéfice de 20 121 euros pour l'exercice précédent (étant précisé sur l'exercice clos le 30 septembre 2021, le chiffre d'affaires s'établissait à 377 142 euros avec un résultat en perte de (17 535) euros).

3.6.5 CTSA SINISTRES MAINE ANJOU

La société enregistre sur l'exercice écoulé, d'une durée exceptionnelle de 3 mois, un chiffre d'affaires de 31 829 euros contre 111 859 euros pour l'exercice précédent. L'exercice écoulé se solde par une perte de (15 465) euros contre une perte de (2 662) euros pour l'exercice précédent (étant précisé sur l'exercice clos le 30 septembre 2021, le chiffre d'affaires s'établissait à 204 184 euros avec un résultat de 14 608 euros).

En outre, bien que la société CTSA Sinistres Maine Anjou présente à la clôture de l'exercice un montant de capitaux propres inférieur à la moitié du capital, elle est capable de faire face à l'ensemble de ses engagements et bénéficie du soutien du Groupe. Il a donc été décidé, nonobstant la perte constatée, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société CTSA Sinistres Maine Anjou.

IV. AUTRES INFORMATIONS

Il vous sera demandé, par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce, d'approuver les termes du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions visées par les dispositions de l'article L 227-10 du code de commerce, qui ont reçues exécution au cours de l'exercice écoulé.

V. RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Conformément aux dispositions de l'article L 233-26 du code de commerce, la gestion du groupe consolidé nous conduit à vous exposer les points suivants :

4.1 Exposé des principaux faits marquants de l'exercice écoulé pour l'ensemble constitué par les principales sociétés comprises dans la consolidation

Il est précisé que lors de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société mère du groupe consolidé était la société Hestia Invest, société constituée le 25 juin 2021 qui a clôturé son premier exercice au 31 décembre 2022.

La société HESTIA INVEST clôture son 1er exercice consolidé d'une durée de 19 mois.

Le périmètre de consolidation des comptes consolidés 2022 est le suivant :

Hestia Invest contrôle directement ou indirectement les sociétés ci-après listées :

Financière Life	100%
Vitale Assistance	100%
Aquitaine Assistance	100%
Assistance Ile de France	100%
Assistance Languedoc Roussillon	100%
Assistance Risque Majeur	100%
Assistance Rhône-Alpes	100%
Assistance Val de Loire	100 %
Auvergne Assistance	100%
Auvergne Assistance Désamiantage	100%
Bretagne Assistance	100%
Centre Loire Assistance	100%
Haute Normandie Assistance	100%
Home Life	100%

Limousin Assistance	100%
Midi Pyrénées Assistance	100%
Normandie Maine Assistance	100%
Pays Basque Assistance	100%
Pays de Loire Assistance	100%
Poitou-Charentes Assistance	100%
Poitou-Charentes Bâtiment	100%
Sud-Ouest Assistance	100%
VA Développement	100%
Vendée Assistance	100%
Groupe 3ID	100%
3ID	100%
3ID Rénovation	100%
3ID Désamiantage	100 %
3ID NORD	100%
Assistance Drôme Ardèche Vaucluse	100%
Assistance Savoie	100%
Assistance Isère	100%
Assistance Provence Alpes	100%
Assistance Bourgogne	100%
Assistance Côte d’Azur	100%
Alsace Intervention	100%
Alsace Rénovation	100%
France Service Intervention	100%
Lorraine Intervention	100%
Masterclean Intervention	100%

Nüwa Environnement	100%
Sud-Ouest Assistance	100%
JDC Intervention	100%
JDC Rénovation	100%
Normandie Embellissement	100%
Normandie Intervention	100%
PRCC	100%
Normandie Formation Propreté	100%
CTSA Sinistres	100%
CTSA Sinistres Embellissements	100%
REAS CTSA Sinistres	100%
CTSA Sinistres Maine Anjou	100%

La méthode d'intégration retenue est la méthode de l'intégration globale pour toutes les filiales du groupe. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes.

Les sociétés consolidées ont eu un exercice de 12 mois à l'exception :

- ✓ des sociétés Normandie Formation Propreté, CTSA Sinistres, CTSA Sinistres Embellissements, REAS CTSA Sinistres, CTSA Sinistres Maine Anjou, société qui ont été intégrées dans la consolidation le 1^{er} Octobre 2022.
- ✓ des sociétés PRCC et L2M, sociétés qui ont été intégrées dans la consolidation le 1^{er} Avril 2022.

Ainsi, sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, les comptes consolidés se caractérisent par un chiffre d'affaires net d'un montant de 140 320k€ .

Notre résultat d'exploitation consolidé est bénéficiaire de 5 891 k€.

En raison d'un résultat financier déficitaire de (14 196) k€, notre résultat courant s'élève à (8 305)k€. Après (i) constatation d'un résultat exceptionnel déficitaire de (395) k€, (ii) après constatation d'une charge d'impôt sur les bénéfices s'élevant à la somme de 1 536 k€ euros, et (iii) déduction de l'amortissement de l'écart d'acquisition d'un montant de 16 256 k€, le résultat net consolidé s'établit à (26 492) k€ de perte.

4.1.1 En matière de recherche et de développement :

Eu égard à leur objet social, les sociétés du groupe n'ont, au cours de l'exercice écoulé, eu aucune activité particulière dans ce domaine.

4.1.2 En matière d'investissement :

Les sociétés du groupe ont continué de procéder aux investissements nécessaires à leurs activités et à leur développement, notamment par l'ouverture de nouvelles agences.

4.1.3 Sur l'activité des sociétés du groupe :

Le groupe a enregistré, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 une perte consolidée de (26 492) k€ (après prise en compte de la comptabilisation d'un amortissement pour écart d'acquisition pour un montant de 16 256 k€), pour un chiffre d'affaires net de 140 320k€.

L'exercice est également marqué par le développement organique du groupe, avec la prise de contrôle des sociétés PRCC, L2M, Normandie Formation Propreté, CTSA Sinistres, CTSA Sinistres Embellissements, REAS CTSA Sinistres, CTSA Sinistres Maine Anjou dans les conditions rappelées ci avant.

4.2 Activité sur les premiers mois de l'exercice en cours et perspectives des sociétés du groupe

Le Groupe RESILIANS a poursuivi sa politique de développement avec la prise de contrôle sur le premier semestre 2023 de la société TISSOT dans les conditions rappelées ci-avant.

Le groupe étudie par ailleurs d'autres opportunités dans le cadre de sa politique de maillage du territoire et de renforcement de ses équipes.

Telles sont les informations que nous souhaitons porter à votre connaissance.

4.3 Méthode de présentation des comptes consolidés

Sur l'exercice écoulé, il a été fait application du nouveau Règlement ANC n°2020-01 du 9 octobre 2020 relatifs à l'établissement des comptes consolidés.

L'application de ce règlement est sans incidence significative sur l'établissement des présents comptes consolidés.

Nous nous tenons à votre disposition à l'effet de vous fournir toutes précisions ou explications que vous jugeriez nécessaires et vous invitons à approuver le texte des décisions que nous vous proposons.

LE PRESIDENT

HESTIA INVEST

Société par actions simplifiée

4, Rue des Rouges Gorges

86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice du 25 juin 2021 au 31 décembre 2022

Jean-Pierre NAUDIN

90, rue Carnot

86000 POITIERS

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

HESTIA INVEST

Société par actions simplifiée

4, Rue des Rouges Gorges

86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice du 25 juin 2021 au 31 décembre 2022

Aux associés de la société HESTIA INVEST

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société HESTIA INVEST relatifs à l'exercice du 25 juin 2021 au 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 25 juin 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

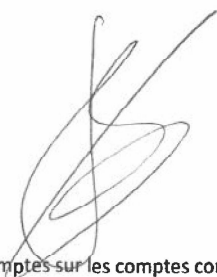
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe aux comptes consolidés :

- Dans la note « Faits marquants de l'exercice », il est précisé le contexte spécifique d'établissement des comptes consolidés 2022 sur une durée de plus de 12 mois. Suite à sa constitution le 25 juin 2021, la société HESTIA INVEST a fait l'acquisition du groupe FINANCIERE LIFE le 28 septembre 2021. HESTIA INVEST établit en conséquence ses premiers comptes consolidés, qui intègrent 18 mois d'activité de l'entité juridique HESTIA INVEST et 15 mois pour le sous-groupe FINANCIERE LIFE.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned in the lower center of the page.

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Poitiers et Paris-La Défense, le 12 juin 2023

Les commissaires aux comptes

Jean-Pierre NAUDIN

Deloitte & Associés



Thierry QUERON

Bilan consolidé

K€		2022
Immobilisations incorporelles	2	186 770
<i>dont écart d'acquisition</i>	1	185 022
Immobilisations corporelles	2	9 650
Immobilisations financières et titres mis en équivalence	3	559
Actif immobilisé		196 979
Stocks et en-cours	4	9 434
Clients et comptes rattachés	6	34 490
Autres créances et comptes de régularisation	6	12 757
<i>dont impôts différés</i>	5	309
Valeurs mobilières de placement	7	24
Disponibilités	7	15 784
Actif circulant		72 488
Total Actif		269 467
Capital		862
Primes liées au capital		85 378
Réserves et résultat consolidés		(26 492)
Capitaux propres (Part du groupe)		59 748
Intérêts minoritaires		
Autres fonds propres		2
Total des capitaux propres		59 751
Provisions		920
Provisions	8	920
Dettes financières	9	170 547
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10	11 815
Autres dettes et comptes de régularisation	10	26 435
<i>dont impôts différés passif</i>	5	1 541
Dettes		208 797
Total Passif		269 467

CERTIFIE CONFORME